

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch confirme la note nationale ‘BBB+(tun)’ de Tunisie Leasing

Fitch Ratings-Londres/Tunis – 21 novembre 2011: Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à long terme et à court terme attribuées à Tunisie Leasing (TL) à ‘BBB+(tun)’ et ‘F2(tun)’ respectivement ; l’agence a retiré ces notes de sa liste de surveillance négative. La perspective de la note nationale à long terme est stable. Une liste complète des notes figure à la fin de ce communiqué.

Les décisions concernant les notes font suite à la réévaluation par Fitch des conséquences de la situation économique en Tunisie sur les performances de TL et sa qualité d’actifs, ainsi que sur l’aptitude de TL à faire appel au marché obligataire local qui est une importante source de financement pour la société de crédit-bail (35% de ses besoins de financement totaux à fin octobre 2011). Fitch avait placé les notes de TL sous surveillance négative le 1^{er} juillet 2011 en raison des incertitudes pesant, selon l’agence, sur la liquidité de la société du fait des conditions difficiles prévalant depuis janvier 2011 sur le marché obligataire tunisien.

Bien que la situation économique de la Tunisie reste fragile, des signes de stabilisation apparaissent. Le PIB réel a crû de 1,5% au 3^{ème} trimestre 2011 en glissement annuel et Fitch table sur une hausse de 1% en 2011 (en baisse par rapport à la croissance de 3,7% enregistrée en 2010). Toutefois, malgré la conjoncture économique difficile, TL n’a pas enregistré de détérioration marquée de son risque de crédit. Son ratio de créances douteuses ne s’élevait qu’à 6,6% à fin septembre 2011 (4,9% à fin 2010). La stratégie commerciale prudente de la société et sa politique de sélection des risques avisée appliquée depuis le début de la crise économique et politique que traverse le pays lui ont permis de conserver une qualité de crédit acceptable et devraient empêcher une forte détérioration de sa qualité d’actifs dans le proche avenir. La rentabilité de TL a mécaniquement souffert de la hausse des provisions pour créances douteuses, mais elle restait adéquate au 1^{er} semestre 2011.

Le marché obligataire tunisien, particulièrement sensible au degré de confiance, est peu profond en raison du nombre limité d’investisseurs. Après une période de tensions sur les trois premiers trimestres de 2011, des signes de détente sont apparus et, en septembre 2011, TL a procédé avec succès à une émission de dette senior de 30 Mio TND. Il s’agissait de la première émission obligataire d’une entreprise de crédit-bail tunisienne depuis avril 2011 et elle a été sursouscrite, ce qui confirme la capacité de TL à faire appel au marché obligataire local pour son financement.

(*) Le CMF n’entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch Ratings qui en assume l’entière responsabilité.